|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 4 février 2020 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 8/20**CE 20/CB | – Aux administrations des États Membres de l'Union; – aux Membres du Secteur UIT-T; – aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 20;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 6301 |
| Fax: | +41 22 730 5853 |
| E-mail: | tsbsg20@itu.int |
| Web: | [https://www.itu.int/go/tsg20](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/20/Pages/default.aspx) |
| Objet: | **Réunion de la Commission d'études 20, Genève,** **6-16 juillet 2020** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la Commission d'études 20 (L'Internet des objets (IoT) et les villes et les communautés intelligentes (SC&C)), qui aura lieu au siège de l'UIT à Genève, du 6 au 16 juillet 2020 inclus.

La réunion de la Commission d'études 20 de l'UIT-T se tiendra en parallèle des réunions de OneM2M et de l'Activité conjointe de coordination sur l'Internet des objets et les villes et communautés intelligentes (JCA-IoT et SC&C), qui se tiendront le 8 juillet après-midi au même endroit.

La réunion s'ouvrira à 9 h 30 le premier jour. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution quotidienne des salles de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT et sera disponible en ligne [ici](http://handle.itu.int/11.1002/apps/meeting-rooms).

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 8 mai 2020 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) pour lesquelles une traduction est demandée. |
| 25 mai 2020 | – Soumission des demandes de bourses (au moyen du formulaire d'inscription en ligne, voir l'Annexe A).– Soumission des demandes de service d'interprétation (au moyen du formulaire d'inscription en ligne). |
| 5 juin 2020 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne depuis la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/20/Pages/default.aspx)).– Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (au moyen du formulaire d'inscription en ligne, voir l'Annexe A). |
| 23 juin 2020 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T (au moyen du système direct de publication des documents en ligne)](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/). |

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'**ordre du jour** de la réunion, établi par le Président, M. Nasser Saleh Al Marzouqi (Émirats arabes unis), figure dans l'**Annexe B**.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg20CE 20 de l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

ANNEXE A
Informations pratiques concernant la réunion

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T disposant d'un [compte utilisateur UIT](http://www.itu.int/TIES/) avec accès TIES.

**INTERPRÉTATION**: En raison de restrictions budgétaires, un service d'interprétation sera assuré lors de la séance plénière de clôture de la réunion si des États Membres en font la demande, en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription, **six semaines au moins avant le premier jour de la réunion**.

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT (SSID: "ITUwifi", mot de passe: itu@GVA1211). Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT‑T (<http://itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

Les délégués de l'UIT‑T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge d'identification RFID. Les casiers sont situés immédiatement après la zone d'enregistrement au rez‑de‑chaussée du [bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf).

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leur ordinateur, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée ("e-print"). Voir les détails à l'adresse: <http://itu.int/ITU-T/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT (servicedesk@itu.int) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

INSCRIPTION PRÉALABLE, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres, notamment en ce qui concerne les fonctions, les demandes de services d'interprétation et les demandes de bourse. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leur délégation chaque fois que cela est possible.

Les **NOUVEAUX DÉLÉGUÉS** sont invités à suivre un programme de mentorat comprenant une séance d'accueil et d'information après leur arrivée, une visite guidée des locaux du siège de l'UIT et une présentation des travaux de l'UIT-T. Si vous souhaitez en bénéficier, veuillez écrire à l'adresse: ITU‑Tmembership@itu.int. Un guide rapide pour les nouveaux délégués est disponible [ici](https://www.itu.int/en/ITU-T/info/Documents/ITU-T-Newcomer-Guide.pdf).

**BOURSES**: Deux bourses partielles au maximum par pays pourront être accordées, en fonction des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation des [pays remplissant les conditions requises](https://www.itu.int/en/ITU-T/gap/Documents/Fellowships_BSG_EligibleCountries.pdf). Dans le cadre du nouveau système d'inscription, les formulaires de demande de bourse seront envoyés aux délégués ayant coché la case correspondante du formulaire d'inscription. **Les demandes de bourses doivent parvenir le 25 mai 2020 au plus tard. Il est vivement conseillé de s'inscrire à la manifestation et d'engager le processus de demande sept semaines au moins avant la date de la réunion.** Veuillez noter que les critères sur la base desquels il est décidé d'attribuer une bourse sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active, et notamment soumission de contributions écrites pertinentes; répartition équitable entre les pays et les régions; et parité hommes‑femmes.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Une fois que votre inscription a été approuvée par le coordonnateur responsable des inscriptions de votre administration, il convient en général de compter un délai de 15 jours avant que la lettre de demande de visa soit envoyée. Par conséquent, les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription **au plus tard un mois avant la date de la réunion**. Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS ET TRANSPORTS PUBLICS

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: <https://www.itu.int/fr/delegates-corner>.

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [https://itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

ANNEXE B
Projet d'ordre du jour

| N° | Point | Documents |
| --- | --- | --- |
| 1 | Ouverture de la réunion  |  |
| 2 | Adoption de l'ordre du jour |  |
| 3 | Projet de calendrier |  |
| 4 | Approbation du rapport de la sixième réunion de la CE 20 (Genève, 25 novembre – 6 décembre 2019) | [Rapport 9](https://www.itu.int/md/T17-SG20-R-0009/fr) |
| 5 | Tour de table concernant les DPI |  |
| 6 | Liste des contributions |  |
| 6.1 | Contributions concernant toutes les Questions de la CE 20 |  |
| 7 | Liste des sujets d'étude en suspens |  |
| 8 | Temps forts de la réunion du GCNT (février 2020) pertinents pour la CE 20 |  |
| 9 | Travaux préparatoires en vue de l'AMNT  |  |
| 10 | Rapport sur les notes de liaison reçues par la Commission d'études 20 de l'UIT-T |  |
| 11 | Nomination de Vice-Présidents de Groupes de travail, de Rapporteurs, de Rapporteurs associés et de chargés de liaison |  |
| 12 | Groupes régionaux de la CE 20 de l'UIT-T  |  |
| 12.1 | Groupe régional de la CE 20 de l'UIT-T pour l'Afrique (SG20RG-AFR) |  |
| 12.2 | Groupe régional de la CE 20 de l'UIT-T pour la région des États arabes (SG20RG‑ARB) |  |
| 12.3 | Groupe régional de la CE 20 de l'UIT-T pour l'Amérique Latine (SG20RG‑LATAM) |  |
| 12.4 | Groupe régional de la CE 20 de l'UIT-T pour l'Europe de l'Est, l'Asie centrale et la Transcaucasie (SG20RG-EECAT) |  |
| 13 | Plans d'action pour la mise en œuvre de la Résolution 78 (Rév. Hammamet, 2016) et de la Résolution 98 (Hammamet, 2016) (les TIC au service de la cybersanté; l'Internet des objets et les villes et les communautés intelligentes pour le développement à l'échelle mondiale) de l'AMNT-16 |  |
| 14 | Questions relatives à la collaboration et échange d'informations  |  |

| N° | Point | Documents |
| --- | --- | --- |
| 15 | Activités de promotion et réduction de l'écart en matière de normalisation |  |
| a) | Ateliers, formations et Forums présentant de l'intérêt pour la CE 20 |  |
| 16 | Kit d'information pour les nouveaux participants à la réunion de la CE 20 de l'UIT-T  |  |
| 17 | Ouverture des réunions des Groupes de travail 1 et 2 |  |
| 18 | Activité conjointe de coordination sur l'Internet des objets et les villes et communautés intelligentes  |  |
| 19 | Rapports des réunions des groupes de travail  |  |
| a) | Groupe de travail 1/20:– approbation de nouveaux sujets d'étude– approbation du programme de travail– approbation des rapports sur les Questions |  |
| b) | Groupe de travail 2/20:– approbation de nouveaux sujets d'étude– approbation du programme de travail– approbation des rapports sur les Questions |  |
| 20 | Consentement/détermination/approbation/suppression de Recommandations  |  |
| 21 | Approbation de textes informatifs |  |
| 22 | Approbation des notes de liaison à envoyer/communications |  |
| 23 | Activités futures |  |
| a) | Réunions prévues en 2020 |  |
| b) | Réunions électroniques prévues en 2020 |  |
| 24 | Divers |  |
| 25 | Clôture de la réunion |  |

NOTE – Les mises à jour de l'ordre du jour figurent dans le Document TD1605.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_